



DENHOLM

CERTIFICAT DE PUBLICATION

PUBLICATION D'UN RÈGLEMENT MUNICIPAL
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE DENHOLM

Aux électeurs de la susdite municipalité

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ

Par la soussignée, Sara Turpin, directrice générale, greffière-trésorière
de la susdite municipalité, que le conseil, à sa séance ordinaire du 4 MARS 2025

À adopter le règlement n 2025-03:

« RÈGLEMENT relatif AUX LIMITES DE VITESSE ».

Que les intéressés pourront consulter ledit règlement au bureau de la municipalité.

Que ce règlement entre en vigueur conformément à la loi.

CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 420)

Je, soussigné, Sara Turpin,

Directrice générale, greffière-trésorière résidante de Val-des-Monts,

certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en en affichant une
copie à chacun des endroits décrétés par le conseil municipal de Denholm.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 5 MARS 2025 à 10h01


Sara Turpin, Directrice générale, greffière-trésorière

419, chemin du Poisson-Blanc
Denholm (Québec)
J8N 9C8
Tél 819 457 2992
Poste 205



DENHOLM